

AUZIÈRE / QDD
Citation directe T. Corr. LISIEUX

Madame Catherine AUDOY et Monsieur Jean-Louis AUZIÈRE se sont mariés en secondes noces le 20 septembre 2003. De leur union, n'est né aucun enfant.

Les époux AUZIÈRE sont tous deux de nationalité française, retraités,

Le 3 décembre 2021, Madame Amandine ROY a prévenu son auditoire sur son site « Médiomnisation » qu'elle allait diffuser une interview « exceptionnelle » programmée le 10 décembre 2021 à 19 heures, dans laquelle elle annonçait l'intervention de la journaliste ayant enquêté sur Madame Brigitte MACRON pendant trois ans à savoir, Madame Natacha REY.

Elle précisait que cette interview exceptionnelle en direct serait multi diffusée sur YouTube, Twitch et Facebook.

Cette interview a effectivement été diffusée le 10 décembre 2021. Cette discussion d'environ 4 heures étant à cette époque accessible, notamment aux adresses suivantes :

- <https://www.youtube.com/watch?v=Z7zmHfS1PCY>,
- <https://www.twitch.tv/videos/1220649841>.

Au cours de cet entretien, Madame Natacha REY qui se présente comme une journaliste indépendante, confortée et soutenue dans ses propos par Madame Amandine ROY, a déclaré avec force et conviction que Madame Catherine AUDOY aurait mené une double vie avec un certain Monsieur Jean-Michel TROGNEUX, qui aurait changé de sexe et falsifié des actes d'état civil pour prendre l'identité de Madame Brigitte TROGNEUX, devenue par la suite Madame Brigitte MACRON épouse de Monsieur Emmanuel MACRON.

Des relations cachées avec ce Monsieur Jean-Michel TROGNEUX, Madame Catherine AUDOY aurait eu trois enfants à savoir :

- Sébastien AUZIÈRE né le 1^{er} septembre 1975
- Laurence AUZIÈRE née le 26 avril 1977
- Tiphaine AUZIÈRE née le 30 janvier 1984.

Il est affirmé que Madame Catherine AUDOY et son époux Jean-Louis AUZIÈRE font partie de la haute bourgeoisie et se trouvent parfaitement intégrés dans la sphère politique, le showbiz ainsi que dans le milieu judiciaire local...

Madame REY ajoute que, fort de cette position sociale et de leurs appuis politique et judiciaire, Madame Catherine AUDOY et son époux Jean Louis AUZIÈRE auraient été complices et co-auteurs de la falsification des actes d'état civil de